

Le port du voile : un phénomène nouveau à Bamako ?

Introduction

Aujourd'hui, plus qu'un sujet d'actualité à travers le monde, le « voile islamique », selon l'appellation la plus répandue, devient objet de débats et de confrontations d'idées surtout dans le monde occidental, entre ceux qui sont pour son adoption et ceux qui ne le sont pas.

Ce phénomène de « réislamisation » par le voile qui se généralise à travers le monde a influencé à des degrés divers les pays africains, notamment le Mali qui compte aujourd'hui presque 95% de musulmans. Pour ce qui est du contexte ouest-africain, le processus de démocratisation politique qui s'enclenche à partir de 1991 a favorisé le développement d'un phénomène de réislamisation de masse (Sow, 2005 ; Alio, 2009 ; Holder, 2009 ; 2012 ; Gomez-Perez et Madore, 2013). L'accent est davantage mis sur les marqueurs religieux identitaires chez les femmes aussi bien que chez les hommes (Perez et Madore, 2013 : 131). Le port du voile chez les femmes musulmanes s'inscrit dans cette dynamique, dès lors qu'il devient un signe visible dans l'espace public.

Le Mali, un « pays musulman » dans un État constitutionnellement laïc (Holder, 2013b), ne fait pas exception à cette situation. Dans le contexte malien, précisément à Bamako, il est aisé de constater que le port du voile est un fait social qui s'inscrit dans la pratique quotidienne de l'islam par les femmes musulmanes. Celles-ci sont en effet nombreuses de nos jours à adopter ce mode d'habillement qui revêt un véritable enjeu multidimensionnel. Dans toutes les tendances religieuses au Mali, les femmes musulmanes se voilent à des degrés divers compte tenu de l'intérêt qu'accorde telle ou telle obédience sur la question.

C'est dans le souci de mieux cerner ce changement que nous avons ainsi engagé cette recherche en 2018, dans le cadre de notre mémoire de master. Ce sujet nous intéresse non seulement, en tant que femme et musulmane malienne, mais aussi en tant que jeune chercheuse intéressée par les questions liées aux pratiques sociales féminines. Après avoir mené précédemment une brève recherche sur la problématique de la dépigmentation des aides ménagères (Kimbiri, 2015), nous avons souhaité aborder cette fois-ci la question du port du « voile islamique », témoignant en cela de l'intérêt que nous accordons aux questions relatives à la perception du corps féminin par les femmes elles-mêmes, mais aussi par la société en général. Cela nous a permis de saisir mieux le pourquoi de ce nouveau style vestimentaire à Bamako.

Si l'affichage religieux par le voile n'est pas nouveau dans le contexte malien, le voile comme revendication identitaire l'est, tout comme le fait que ce sont de jeunes femmes, mariées ou pas, adultes ou adolescentes, qui le portent désormais. Les entretiens menés sur le terrain, mais aussi le travail de revisite des photothèques de Seydou Keita et Malick Sidibé des années 1950-1960, ont permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle, le port du voile est un fait social qui remonte à une date récente. De ce point de vue, le port du voile est à interroger en rapport avec cette réislamisation populaire qu'on observe au quotidien au Mali.

Toutefois, les raisons qui justifient ce voilement des femmes sont diverses, tout comme les mécanismes d'information et de sensibilisation au port du voile.

Les raisons avancées du port du voile

Dans le contexte malien en général, plusieurs terminologies sont utilisées pour désigner le voile. Il s'agit entre autres de *sutura finik* « l'habit du *sutura* » ; *hijabu* de l'arabe *hijâb*, qui désigne le voile recouvrant l'ensemble de la tête et des épaules, tout en laissant le visage libre ; *burumusi*, de l'arabe *burnus*, désignant une tunique longue munie d'une capuche, d'origine maghrébine ; *disa* qui désigne un type de foulard que l'on appelle également *dankanna* et *nièdatugula* qui désigne la femme à visage voilé avec ou sans les yeux couverts.

Au-delà des raisons strictement religieuses évoquées pour justifier le port de ce voile à dénomination multiples, d'autres raisons voire représentations d'ordre social, culturel ou encore esthétique ont été soulignées durant les enquêtes de terrain. Ainsi, beaucoup de femmes voilées, des imams et des prêcheurs avec lesquelles nous nous sommes entretenues considèrent que le *hijab* – ou plus exactement le *hijabu* comme on l'appelle au Mali^[1] – sert aussi de protection contre les mauvais esprits. Mais le *hijabu* est aussi porté par certaines femmes à la recherche d'un mari sensible (lui ou sa famille) aux femmes voilées. Si le *hijab* apparaît ici sous l'angle de la stratégie matrimoniale, il est aussi censé donner une peau plus belle, plus saine et éclatante. Une femme voilée estime que :

« Le hijabu rend le corps joli. Si celles qui se dépigmentent savaient ce qu'apporte le hijabu, elles laisseraient ces produits et prendraient le hijabu. Ce que je veux dire, c'est que mes sœurs prennent un vêtement noir pour se couvrir : ça te rend propre, ça te rend belle, ça rend ton corps beau, et en plus, tu vas aimer davantage la religion »^[2].

A côté de ces raisons évoquées, le port du voile est aussi lié à un effet de mode à Bamako. Les nouvelles tendances, couleurs, créations de vêtements religieux féminins suscitent de nos jours un large débat de la part des musulmans, conservateurs ou non : porteuses de voile, louangeurs islamiques – les *zikiridalaw* en bamanankan, litt. « les porteurs de *dhikr* » –, prêcheurs, mais aussi l'homme de la rue, chacun semblant avoir une opinion sur ce phénomène. Ces nouveaux voiles, signe d'une certaine modernité, se caractérisent par leur couleur qui tranche avec le noir habituel, mais aussi leur forme, qui accuse une coupe plus ou moins ajustée. On les acquiert désormais sur les marchés maliens, provenant généralement soit directement de Chine, soit de Dubaï, et même de la Côte d'Ivoire. Les jeunes filles sont les cibles de ces tenues attrayantes autant qu'attractives, ce qui fait que beaucoup d'entre-elles portent ces *hijabu* sans pour autant se considérer comme porteuse de voile. C'est le cas de cette jeune lycéenne qui estime que :

« Maintenant, beaucoup de personnes portent le hijabu, parce qu'il y a beaucoup de couleurs qui sont assorties. Si elles portent un habit, elles vont choisir le foulard qui va avec. Ce sont des gens comme moi, par exemple, qui pensent beaucoup plus à la question de l'harmonie. Quand j'en porte un, je porte aussi les chaussures qui vont avec ; ça me rend belle et je le porte. »^[3]

De fait, les débats qui se tiennent autour du port du *hijabu* sont intéressants, en ce qu'ils ne sont pas uniquement d'ordre religieux ou doctrinal. Mieux encore ; il permet à certaines musulmanes sans voile de récuser la nécessité du *hijabu* et son pendant uniformisant qui est censé situer chaque femme dans des rapports à la religion. Certaines femmes, désacralisent ainsi le port du voile, en affirmant qu'avec ou sans voile, elles n'en demeurent pas moins musulmanes. C'est ainsi que B.F., une musulmane sans voile s'exprime en ces termes :

« Je dirai tout simplement que l'habit ne fait pas le moine, c'est-à-dire qu'on ne devient pas religieux à cause de l'habit. On n'est pas musulman à cause de l'habit. Être musulman, c'est un comportement, ce sont les enseignements à respecter, c'est des règles à respecter. Ces règles sont consignées dans le Coran, et je pense que le Coran même est plein d'enseignements. Donc, l'habit ne fait pas de quelqu'un un bon musulman. C'est une conduite à tenir et les principes à respecter qui font qu'une personne est un bon musulman. »¹⁴¹

A ce stade, la question pourrait être la suivante : est-ce que le port du voile ne fait pas partie de ces conduites et principes à respecter ? C'est sans doute l'un des problèmes fondamentaux qui se pose entre être voilée et non voilée : le refus de croire qu'on peut être musulmane sans voile et le refus de croire le contraire.

L'influence des prêches publics et des associations islamiques dans la prise du voile des femmes

L'adhésion aux associations islamiques ainsi que l'écoute des prêches dans les lieux publics, à la radio et à travers d'autres médias, ont contribué à ce que beaucoup de femmes prennent le voile. Dans ce processus de réislamisation par le voile, les prêches publics animés, surtout, par des guides spirituels très populaires, tel que Chérif Ousmane Madani Haïdara qui, n'hésite pas à travers certains de ses prêches à l'endroit des femmes, à faire du voile un élément essentiel voire indispensable dans la bonne pratique de l'islam. Ce qui fait que le port du voile est considéré par ses fidèles comme l'une des grandes choses que Chérif Haïdara a popularisé. C'est ce dont témoigne sa louange islamique intitulée *Folikan* (litt. « Salutation [d'honneur] » en *bamanankan*) (Holder, 2017) où son compositeur et chanteur Nouhoum Dembéle louange Chérif Haïdara parce qu'« il a mis l'habit du *sutura* » à la femme musulmane.

Les partisans de Cheick Oumar Seydou Coulibaly (dit Farouk), qui est aussi un jeune prédicateur très popularisé surtout par les femmes et les jeunes filles, estiment aussi que c'est Farouk qui a donné « l'habit du *sutura* » (*suturafini*) à la femme musulmane, à travers ses discours récurrents à propos des vêtements des femmes. En plus de ces deux prédicateurs, la question du voile tout comme le statut de la femme en société demeure un des grands centres d'intérêt pour les prédicateurs islamiques maliens de façon générale.

En dehors des prêches dans les lieux publics, les associations musulmanes jouent aussi un grand rôle dans la sensibilisation des femmes et des jeunes filles au port du voile. Ces associations offrent des cadres d'accès à l'information et servent de lieux de perfectionnement pour nombre de femmes dans la confortation de leurs pratiques religieuses. Certaines femmes nouvellement voilées deviennent membres de ces associations où elles y vont, non seulement pour chercher à se perfectionner dans la connaissance de l'islam, mais aussi pour rencontrer leurs semblables voilées. Pour d'autres, c'est l'adhésion à une association musulmane qui va influencer sur leur choix de se voiler, compte tenu du fait que le port du voile se présente comme le religieusement correct. La Ligue Islamique des Élèves et Étudiants du Mali (LIEEMA), principale association islamique à être présente dans les lycées et campus universitaires (Camara, 2016), est très structurante au niveau scolaire et universitaire dans la sensibilisation des élèves et étudiantes au port du voile. Le témoignage de T.D., vice-présidente du comité local de la LIEEMA du lycée Ba Aminata Diallo est très illustratif des actions menées par la LIEEMA au niveau scolaire :

« Lors de la grève des enseignants de l'année dernière, nous avons eu à organiser des séances de prêches auprès de nos camarades dans les classes. [...]. Nous étions quatre élèves à animer les prêches dans les classes. Avant cela, j'ai été la première à commencer dans notre classe. Parfois, si le maître n'est pas en classe, je me plaçais devant et je faisais des rappels, jusqu'à ce que d'autres élèves quittent leur classe pour venir écouter. C'est ainsi que nombre de filles qui ne portaient pas de voile ont commencé à le porter. Beaucoup de filles assistaient à nos prêches et, Dieu merci, au fur et à mesure que nous nous approchons de la fin de l'année, surtout cette année, je les vois toutes couvertes »[5].

C'est ainsi que les prêches publics, les séminaires de formation, ainsi que les journées de port du voile que la LIEEMA organise dans l'espace scolaire et universitaire, incitent nombre de jeunes filles musulmanes à prendre le voile.

Conclusion

S'il y a une chose unanimement reconnue à Bamako et dans la majeure partie du Mali, c'est que le voile protège les femmes – que ce soit des forces occultes ou des hommes – et impose le respect social. En prenant ce vêtement religieux, les porteuses de voile délaissent ce qu'elles appellent les « habits du monde » (*duniafinin*), qui sont censés exposer le corps ou certaines parties du corps de la femme, au profit de « l'habit de Dieu » (*Ala ka fini*) jugée décente pour une musulmane. Pourtant, si le voilement peut apparaître comme le signe d'un retrait, voire d'une soumission à la morale sociale et à l'ordre religieux, paradoxalement, il peut être aussi un moyen de s'émanciper des normes sociales, dans la mesure où le voile offre aux femmes un nouveau champ de liberté et un accès à la sphère publique. Voilées, ces dernières se réunissent en association, créent des espaces d'apprentissage du Coran, financent des prédicateurs et participent activement aux prêches nocturnes, aux séminaires de formation islamique, etc.

Le voile marque certes la visibilité de l'islam dans l'espace public malien et les porteuses de *hijabu*, ou d'autres formes de voile, sont perçues comme des femmes musulmanes accomplies, qui s'insèrent pleinement dans les normes de la société. Au-delà du port du voile et de son affichage religieux, nous sommes en effet en face d'une nouvelle génération de femmes musulmanes maliennes conscientes de leurs devoirs et leur rôle au sein de la société, de la famille, du couple, etc., mais aussi de leurs droits en tant que femme *et* musulmane.

Mais au-delà des apparences, ne peut-on envisager également le voile comme une forme de discours symbolique, non verbalisé, d'une islamité féminine ? Si les stratégies féminines autour du port du voile sont avérées et explicitées par les intéressées, ne peut-on alors avancer l'existence d'une sorte de féminisme islamique, en ce sens où les femmes revendiquent une série de droits collectifs au nom de l'islam, à l'instar des droits civiques du féminisme en Occident ? Ces interrogations ouvrent le champ à d'autres investigations qui font l'objet de nos recherches actuelles, provisoirement intitulées : « Féminismes islamiques en Afrique : une approche comparative des logiques d'émancipation des femmes musulmanes au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire ».

Bibliographie

ALIO, Mahaman, « L'Islam et la femme dans l'espace public au Niger », *Afrique et développement*, Vol. XXXIV, n°3-4, 2009, pp. 111-128. [En ligne, consulté le 26 novembre 2018 – https://www.google.ml/search?sourceid=chrome&ie=UTF8&q=Alio+Mahamane%2C+l'islam+et+la+femme+dans+l'espace+public+au+Niger&gws_rd=ssl]

CAMARA, Soumaïla, « Réislamisation et services publics au Mali : le cas des universités de Bamako », Mémoire de recherche, Master Ethnologie et anthropologie sociale – Mention Anthropologie, EHESS Paris, sous la direction de J.-P. Colley et G. Holder, soutenu le 22 juin 2016.

GOMEZ-PEREZ, Muriel et MADORE, Frédérick, « Prêcheurs (ses) musulman(e)s et stratégies de communication au Burkina Faso depuis 1990 : des processus différenciés de conversion interne », *Théologiques*, vol. 21, n° 2, 2013, pp. 121-157. [En ligne, consulté le 26 novembre 2018 – <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01691270/document>]

HOLDER, Gilles (éd.), *L'islam, nouvel espace public en Afrique*, Paris, Karthala, 2009.

HOLDER, Gilles, « “Salutation, c’est la salutation des gens à l’endroit de Ousmane Haïdara”, ou la raison populaire d’une louange islamique », in S. Andrieu et E. Olivier (dir.), *Création musicale et imaginaires de la mondialisation*, Paris, Hermann, 2017, pp. 89-108.

HOLDER, Gilles, « Un pays musulman en quête d’État-nation », in P. Gonin, N. Kotlok & M.-A. Pérouse de Montclos (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013 pp. 135-160 + notes pp. 309-315.

KIMBIRI, Nana, « Problématique de la dépigmentation des aides- ménagères en commune II du district de Bamako. L’exemple de Bagadadji », projet de recherche élaboré en licence pour l’obtention de la note d’examen en méthodologie cours et TP (Travaux Pratiques), 2015, 9p, (non publié).

SOW, Fatou, « Penser les femmes et l’islam en Afrique : une approche féministe », in C. Chanson-Jabeur et O. Goerg (éds.), *Mama Africa. Mélanges offerts à Catherine Coquery-Vidrovitch*, Paris, L’Harmattan, 2005, pp. 335-357.

[1] Si, en arabe, le *hijab* ne renvoie pas toujours à l’idée de vêtement en tant que tel, au Mali par contre, il est couramment utilisé comme tel, d’où l’expression en bamanankan : *hijabudonnam*, « celles qui portent le *hijab* ».

[2] F. G. est porteuse de voile intégral, entretien en *bamanankan*, Bamako, Darsalam, le 01/03/2018.

[3] A. K., est une musulmane non voilée, entretien en *bamanankan*, Bamako, Niaréla, le 13/02/2018.

[4] B. F., musulmane non voilée, entretien en français, Niamakoro, le 17/01/2018.

[5] Entretien en langue *bamanan*, Médina-Coura, le 14/03/2018.

Auteur et travail de terrain : Nana Kimbiri, IPU, LMI MaCoTer